

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 149

22 janvier 2013

### SOMMAIRE

Ala S.A. ....	7107	Europe Stingrays S.A. ....	7110
Alfamasi Group S.A. ....	7106	Everest Real Estate Development ....	7110
Ameris S.A. ....	7107	F. Ackermann Optique S.A. ....	7111
AMS S.à r.l. ....	7107	FEV S.A. ....	7111
Anavi S.A. ....	7107	Fida S.A. ....	7111
Appunto S.A. ....	7150	Fiduciaire Joseph Treis S.à.r.l. ....	7111
Arcademe S.A. ....	7106	FINI Real Estate I S.à r.l. ....	7111
Atlante International S.A. ....	7106	Finpharma S.A. ....	7111
Bagrat-Lux S.à r.l. ....	7107	Formula Partners S.A. ....	7112
BC Concept ....	7106	Frodilou S.A. ....	7112
Beaumanoir S.A. ....	7106	Full Colour s.à r.l. ....	7112
Becom S.à r.l. ....	7106	Fundgesco ....	7112
BML Properties S.A. ....	7107	Generali Europe Income Holding S.A. ...	7112
Cannelle Private S.A. SPF ....	7115	Girst & Schneider S.à.r.l. ....	7112
Carré d'Or Invest S.A. ....	7108	GJK Investments S.A. ....	7113
Cents Grund & Boden S.A. ....	7108	Health Care Development S.A. ....	7113
CEODEUX SERVIttec S.A. ....	7108	Health Care Development S.A. ....	7113
Chabert Private S.A. SPF ....	7115	Homac Aviation S.A. ....	7113
Cienfuegos ....	7108	ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l. ....	7113
Client Audit Services ....	7108	Immobilière Marinpat S.A. ....	7113
Development System International Hold- ing ....	7108	Immofra S.A. ....	7114
Development System International Hold- ing ....	7109	Immo-Vega S.A. ....	7114
ECA Presse S.à r.l. ....	7109	Immovim S.A. ....	7114
Echo-Locations S.à r.l. ....	7109	International Sponsoring Finance and Con- sulting S.A. - (I S F and C) ....	7114
Efex S.A. ....	7109	Inter-Storages S.A. ....	7114
Eifel Bau- u. Immobilien Luxemburg SA .....	7109	Invest & Projekt -I- S.A. ....	7114
EPIC Europe S.à r.l. ....	7110	Jomo Sàrl ....	7151
EPIC Euro Property 1 S.à r.l. ....	7109	Lane Lux Holdings ....	7115
EPIC Euro Property 3 S.à.r.l. ....	7110	Pronech S.à r.l. ....	7152
EQA-Fi ....	7110	"Seren" Sàrl ....	7149
ERI Bancaire Luxembourg S.A. ....	7110	Silver II GP S.à r.l. ....	7141
		Wadi Ventures S.C.A. ....	7127

**BC Concept, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.021.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166557/9.

(120219815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Beumanoir S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 50.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166561/9.

(120221040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Becom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.

R.C.S. Luxembourg B 101.025.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166562/9.

(120221011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Atlante International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 96.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166530/9.

(120221043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Arcademe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 77.998.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166523/9.

(120220370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Alfamasi Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 97.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166510/9.

(120219914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Ameris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 145.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166512/9.

(120219950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**AMS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3336 Hellange, 7, Wisestrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 137.120.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166514/9.

(120220922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Ala S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 114.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166508/9.

(120221042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Anavi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 98, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 63.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166515/9.

(120221041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Bagrat-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 5, rue Haupeschhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 44.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166553/9.

(120219990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**BML Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.  
R.C.S. Luxembourg B 142.012.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166571/9.

(120221085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Cents Grund & Boden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 77.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166615/9.

(120220008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Carré d'Or Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 136.870.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166589/9.

(120220401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Client Audit Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 160.904.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166594/9.

(120220692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**CEODEUX SERVIttec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 43.595.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166616/9.

(120220096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Cienfuegos, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 81, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 63.549.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166621/9.

(120220895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Development System International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 76.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166655/9.

(120221036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Development System International Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 76.318.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166656/9.

(120221037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Eifel Bau- u. Immobilien Luxemburg SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 98.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166666/9.

(120220693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**ECA Presse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 3, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 152.569.

Les comptes annuels du 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166686/9.

(120220185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Echo-Locations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3385 Noertzange, 13, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 94.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166687/9.

(120221072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Efex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 19, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 42.464.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166692/9.

(120220899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**EPIC Euro Property 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166706/9.

(120220677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**EPIC Euro Property 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 130.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166707/9.

(120220690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**EPIC Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 121.876.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166709/9.

(120220670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**EQA-Fi, Société Anonyme.**

Siège social: L-4818 Rodange, 8-10, avenue Docteur Gaasch.

R.C.S. Luxembourg B 158.406.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166710/9.

(120221021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**ERI Bancaire Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 30.912.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166713/9.

(120220591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Europe Stingrays S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 150.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166723/9.

(120220094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Everest Real Estate Development, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 125.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166726/9.

(120220035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**F. Ackermann Optique S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 14, rue de Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 63.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166731/9.

(120219926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**FEV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166754/9.

(120220437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Fida S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 99.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166761/9.

(120221039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Fiduciaire Joseph Treis S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 70.910.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166762/9.

(120220898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**FINI Real Estate I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 140.456.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166769/9.

(120220896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Finpharma S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 84.079.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166770/9.

(120220099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Formula Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 65.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166775/9.

(120221038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Frodilou S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.  
R.C.S. Luxembourg B 103.141.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166778/9.

(120220018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Full Colour s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, rue Kalchesbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 124.689.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166779/9.

(120221124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Fundgesco, Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 152.326.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166780/9.

(120220639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Generali Europe Income Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 6.494.306,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 148.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166786/9.

(120220500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Girst & Schneider S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6581 Rosport, 28, rue du Barrage.  
R.C.S. Luxembourg B 100.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166804/9.

(120219962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**GJK Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166805/9.

(120220479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Health Care Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 79.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166833/9.

(120220082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Health Care Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 79.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166834/9.

(120220089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Homac Aviation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5366 Munsbach, 212, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 52.018.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166840/9.

(120220596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.559.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166852/9.

(120220033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Immobilière Marinpat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 23.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166864/9.

(120220475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Immo-Vega S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 47, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 106.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166860/9.

(120220931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Immofra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 32.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166865/9.

(120220987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Immovim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 67.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166866/9.

(120220581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Inter-Storages S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166872/9.

(120220289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**International Sponsoring Finance and Consulting S.A. - (I S F and C), Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 64.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166876/9.

(120220102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Invest & Projekt -I- S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166880/9.

(120220138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Chabert Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 162.519.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société CHABERT PRIVATE S.A. SPF, société anonyme: Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, avec effet au 05 décembre 2012, en remplacement de Monsieur Olivier LECLIPTEUR.

Luxembourg, le 13 DEC. 2012.

Pour: CHABERT PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012166426/18.

(120219757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Cannelle Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 159.879.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société CANNELLE PRIVATE S.A. SPF, société anonyme: Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, avec effet au 05 décembre 2012, en remplacement de Monsieur Olivier LECLIPTEUR.

Luxembourg, le 13 DEC. 2012.

Pour: CANNELLE PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012166425/18.

(120219750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Lane Lux Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 173.293.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of November,  
before Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Avant Holdings (MI), LLC, a Company governed by the laws of the Republic of the Marshall Islands, having its registered office at Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, MHL 96960, Majuro, Marshall Islands, registered with the Registrar of Corporations of the Republic of the Marshall Islands under number 962126,

represented by M<sup>e</sup> Maxime Bertomeu-Savalle, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 28 November 2012; and

Avant Holdings (MI) II, LLC, a Company governed by the laws of the Republic of the Marshall Islands, having its registered office at Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, MHL 96960, Majuro, Marshall Islands, registered with the Registrar of Corporations of the Republic of the Marshall Islands under number 962139,

represented by M<sup>e</sup> Maxime Bertomeu-Savalle, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 28 November 2012.

Such proxies, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

### Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders. The Company will exist under the name of "Lane Lux Holdings".

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest directly or indirectly in loans, loan accounts, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, shares and other securities or third parties' obligations, real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form, provided such does not qualify as a regulated activity for which a licence would be required, in particular in accordance with the law of 5 April 1993 relating to the financial sector as amended.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

### Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Managers, Auditors

**Art. 9. Managers.** The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the Managers.** The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

**Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.** The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

**Art. 12. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 13. Resolutions of the Managers.** The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 14. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 15. Conflicts of Interest.** If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 16. Managers' Liability - Indemnification.** No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 17. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

#### Chapter IV. Shareholders

**Art. 18. Powers of the Shareholders.** The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the first Wednesday of June at 03.00 p.m. CET at the registered office of the Company.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Other General Meetings.** If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 21. Notice of General Meetings.** Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 22. Attendance - Representation.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

**Art. 23. Proceedings.** Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

**Art. 24. Vote.** At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

**Art. 25. Minutes.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

## Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 26. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 27. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 28. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

## Chapter VII. Applicable law

**Art. 30. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholders	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
Avant Holdings (MI), LLC . . . . .	EUR 6,250.-	6,250	EUR 6,250.-
Avant Holdings (MI) II, LLC . . . . .	EUR 6,250.-	6,250	EUR 6,250.-
Total: . . . . .	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2012.

*Shareholders resolutions*  
*First Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second Resolution*

The general meeting of shareholders resolved to set at six (6) the number of Managers and further resolved to appoint the following as Class A Managers for an unlimited duration:

- Mr Jean-Christophe Gladek, private employee, born in Mont-Saint-Martin, France, on 10 April 1982, with professional address at 44, avenue John F. Kennedy, L-1855, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Patrick Mabry, lawyer, born in Austin, Texas, USA, on 20 December 1974, with professional address at 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

and to appoint the following as Class B Managers for an unlimited duration:

- Mrs Genevieve Blauen-Arendt, private employee, born in Arlon, Belgium, on 28 September 1962 with professional address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Peter Dickinson, executive director, born in Nuneaton, United Kingdom, on 1 March 1966, with professional address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Philip Godley, chartered accountant, born in Sheffield, United Kingdom, on 21 March 1974 with professional address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr James Saout, executive director, born in Jersey, Channel Islands, on 13 October 1978, with professional address at 13, Castle Street, St Helier, JE4 5UT, Jersey, Channel Islands.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, vingt-neuf novembre,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Avant Holdings (MI), LLC, une société gouvernée par les lois de la république des Iles Marshall, ayant son siège social au Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, MHL 96960, Majuro, Marshall Islands, et enregistrée au Registrar of Corporations of the Republic of the Marshall Islands sous le numéro 962126,

représentée par Maître Maxime Bertomeu-Savalle, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 novembre 2012; et

Avant Holdings (MI) II, LLC, une société gouvernée par les lois de la république des Iles Marshall, ayant son siège social au Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, MHL 96960, Majuro, Marshall Islands, et enregistrée au Registrar of Corporations of the Republic of the Marshall Islands sous le numéro 962139,

représentée par Maître Maxime Bertomeu-Savalle, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 novembre 2012.

Lesquelles procurations, signées par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

**Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Lane Lux Holdings».

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir directement ou indirectement dans des risques découlant d'obligations assumées par des tiers ou inhérents à la totalité ou à une partie des activités réalisées par des tiers, des prêts, comptes de prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, parts sociales et autres valeurs mobilières ou obligations de tiers, l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit, pour autant que cela ne constitue pas une activité réglementée pour laquelle une autorisation serait requise, en particulier en application de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

### Chapitre III. Gérants, Commissaires

**Art. 9. Gérants.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**Art. 10. Pouvoirs des Gérants.** Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

**Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.** Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 13. Résolutions des Gérants.** Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 14. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 15. Conflits d'Intérêt.** Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation.** Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**Art. 17. Commissaires.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

#### Chapitre IV. Des associés

**Art. 18. Pouvoirs des Associés.** Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

**Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le premier mercredi de juin à 15h00 CET au siège social de la Société.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Autres Assemblées Générales.** Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter

ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

**Art. 21. Convocation des Assemblées Générales.** A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**Art. 22. Présence - Représentation.** Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

**Art. 23. Procédure.** Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**Art. 24. Vote.** Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

**Art. 25. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

## Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**Art. 26. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 27. Approbation des Comptes Annuels.** A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 28. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 29. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 30. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
Avant Holdings (MI), LLC .....	EUR 6.250,-	6.250	EUR 6.250,-
Avant Holdings (MI) II, LLC .....	EUR 6.250,-	6.250	EUR 6.250,-
Total: .....	EUR 12.500,-	12.500	EUR 12.500,-

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2012.

#### *Assemblée générale extraordinaire Première Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à six (6) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes Gérants de Catégorie A pour une période illimitée:

- Monsieur Jean-Christophe Gladek, employé privé, né à Mont-Saint-Martin, France le 10 avril 1982, domicilié professionnellement au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Patrick Mabry, lawyer, né à Austin, Texas, États-Unis d'Amérique, le 20 décembre 1974, domicilié professionnellement au 44, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

et de nommer les personnes suivantes Gérants de Catégorie B pour une période illimitée:

- Madame Genevieve Blauen-Arendt, employée privée, née le 28 septembre 1962 à Arlon, Belgique, domiciliée professionnellement au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Peter Dickinson, executive director, né à Nuneaton, Royaume-Uni, le 1<sup>er</sup> mars 1966, domicilié professionnellement au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Philip Godley, chartered accountant, né le 21 mars 1974 à Sheffield, Royaume-Uni, domicilié professionnellement au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Monsieur James Saout, executive director, né à Jersey, Iles de la Manche, le 13 octobre 1978, domicilié professionnellement au 13 Castle Street, St Helier, JE4 5UT, Jersey, Iles de la Manche.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Bertomeu-Savalle, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 6 décembre 2012, REM/2012/1546. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160436/641.

(120212043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

### **Wadi Ventures S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 173.259.

#### STATUTES

In the year two thousand twelve, on the fourth of October.

Before us Maître Marine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1. SDB Srl, a company incorporated and existing under the laws of Italy and registered with the Trade and Company Register in Milan, under number MI/1979652 with registered office Via Canova 8 Milan (Italy).

limited shareholder,

2. "WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY Sàrl", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies B n° 170798,

GP shareholder (the "Manager")

both represented by Mrs Valérie WESQUY, private employee with professional address 19 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of proxies given on September 28th, 2012, which proxies, after having been signed "ne varietur" by said proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Said appearing parties, as represented here above, have declared forming upon themselves a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") on the basis of the Articles of Incorporation of which they have agreed as follows:

#### **Chapter I. - Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

##### **Art. 1. Form, Corporate Name.**

1.1 The name of the company is "WADI VENTURES S.C.A." (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares governed by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

1.2 The Company is formed between (i) WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., subscriber of the GP shares as general partner (the GP Shareholder) and (ii) the subscriber of ordinary shares as limited partner, as well as all those other persons or entities who or which may become owners of ordinary shares issued by the Company (the Limited Shareholders). The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or by one of the bodies or persons entrusted by the Manager with the daily management of the Company.

**Art. 3. Corporate Object.** The corporate object of the Company is the holding of participations directly or indirectly, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies or other entities (the "Portfolio Company/ies"); the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind; and the ownership, administration, development and management of its portfolio (the "Investment(s)").

The Company may borrow money in any form and may give security for any borrowings in the manner provided below. It may lend funds including the proceeds of such borrowings to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company for the purpose of short-term financing pending subsequent equity refinancing thereof. It may also give guarantees in favor of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies for the purpose of short-term financing pending subsequent equity refinancing thereof.

The Company may participate in the establishment of any commercial enterprises through which it will hold participations, and may render commercial or industrial enterprises in which it holds direct or indirect participations every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise subject to the restrictions set forth above. In a general fashion, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Without derogating from the generality of the above, the Company shall concentrate its holdings in pre-seed investments in Israeli start-up ventures. Such investments shall be carried out within two years from receipt by the Company of the first part of the committed investment from the A Shareholders (as defined below) ("Investment Period") and shall not exceed each the amount of FIFTY THOUSAND EURO (50'000.- EUR), unless approved otherwise by the Supervisory Board. Any investment outside the State of Israel shall require the approval of the Supervisory Board.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for duration of thirty years.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Corporate Capital.** The issued share capital of the Company is set at TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND AND ONE EURO (250'001.- EUR) divided into two hundred and fifty thousand (250'000) Series A Redeemable Participating Preference Shares (the "A Shares") and one (1) Ordinary Share (the "Ordinary Share") with a par value of ONE EURO (1.- EUR), all of which are fully paid up.

The authorized share capital of the Company is set at EUR 3.060.000,- divided into three million fifty nine thousand nine hundred ninety-nine (3.059.999) A Shares and one (1) Ordinary Share each with a par value of ONE EURO (1.- EUR) per share.

The Manager is authorized, during a period starting as from the date of publication of the Deed of Incorporation in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations and ending five years after the date of such publication, to increase in one or several times the corporate capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash and to determine how the newly subscribed shares will be allocated among the A Shares and the Ordinary Shares.

The Manager may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Manager.

**Art. 6. Distribution Rights.** The Company will distribute to the holders of A Shares, "pro rata" to the number of the shares held by them, either as dividends, or return of share premium, if any, or return of capital, to the extent permitted by law and in accordance with these Articles, the profits realized and other funds available for distribution.

Upon disposition of shares in any of the Portfolio Companies ("Exit Event(s)"), the Company shall distribute to the Shareholders the consideration received by the Company for such Exit Event, subject to the Carried Interest due to the Manager (as defined in Article 8) and to the extent permitted by law.

**Art. 7. Form of Shares.** The shares are and shall remain in registered form.

The Company shall keep a share register at its registered office.

### Chapter III. - Management, Supervisory board

**Art. 8. Management.** The Company shall be managed by WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY Sàrl, a company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, (herein referred to as the "Manager") established and having its registered office at 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, in its capacity as sole general partner ("associé-commandité") of the Company.

The Manager shall be entitled to receive a management fee (the "Management Fee") from the Company for carrying out of its duties equal to 7.5% per annum of the total commitments by the holders of A Shares (the "A Shareholders") during the Investment Period. The Management Fee will be payable in installments semi-annually in advance, commencing on the date immediately following the date of the initial issue by the Company of A Shares.

An amount equal to the Israeli value added tax rate will be added to the Management Fee in the event Israeli value added tax will apply to payments to be made by the Manager to its Israeli consultant.

In addition to the Management Fee, the Manager shall be entitled to a carried interest upon the occurrence of an Exit Event in the amount equal to 20% of the consideration received by the Company for such Exit Event (to be calculated after deducting from such consideration the pro-rata amount invested by the Company for the disposed shares which shall be distributed to the A Shareholders pro-rata to their shareholding in the Company).

The Manager may be removed by decision of a general meeting of the shareholders by the same vote as is required for the amendment of these Articles as is provided in Article 27 only in the event of an act of fraud, gross negligence, willful misconduct, bad faith or reckless disregard of its duties committed as Manager of the Company, following a proposal of the same by the Supervisory Board.

The holders of A Shares shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 9. Powers of the Manager.** The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

The Manager's duties and authority are in particular to (i) to manage the investment and divestment of the assets of the Company, including (A) identifying and investigating prospective Investments, assisted by its advisors and such additional persons as are chosen by the Manager for their particular expertise in fields relevant for prospective Investments, (B) structuring prospective Investments, (C) negotiating and consummating Investments, (D) monitoring consummated Investments and (E) disposing of Investments, and, in that connection, to review, supervise and administer continuously the investment program of the Company, to determine in its discretion the securities to be purchased or sold and the portion of the Company's assets to be held uninvested; (ii) to provide the Company with such records concerning its activities which the Company may be required to maintain; (iii) to report on the affairs of the Company to the A Shareholders including: (A) a transaction summary upon the closing of each Portfolio Company Investment; (B) audited annual financial statements for the Company, which shall be prepared on a calendar year basis; and (iv) to manage the day-to-day operations of the Company, including: (A) incurring all permitted expenditures and, to the extent that funds of the Company are available, authorizing the payment of all expenses, debts and obligations of the Company; (B) employing and dismissing from employment any and all consultants, legal counsel, advisors, administrators, custodians of the assets of the Company and other agents of the Company; (C) entering into, executing, amending, supplementing, acknowledging and delivering any and all contracts, agreements or other instruments in furtherance of the purposes of the Company; and (D) investing uninvested funds and any other funds held by the Company pending Investments or prior to the payment of Company expenses or distributions (including any distributions upon the liquidation or the winding-up of the Company) in high-quality euro denominated time deposits and similar cash equivalent instruments; and (E) providing any other management services as set forth herein.

The Manager is empowered to retain the assistance of advisors in connection with the carrying out of its duties. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the General Meeting of Shareholders are in the competence of the Manager.

**Art. 10. Liability of the Manager and of the Shareholders.** The Manager shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

All Shareholders, other than the Manager, shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in General Meetings of the Shareholders and otherwise, and they shall only be liable for payment to the Company up to the amount paid to the company for each share in the Company owned by them.

**Art. 11. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorized signatories, such as are designated by the Manager at its sole discretion.

**Art. 12. Dissolution - Incapacity of the Manager.** In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

In that event the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be Shareholders, until such time as the General Meeting of Shareholders shall convene.

Within fifteen days of their appointment, the administrators shall convene the General Meeting of Shareholders in the way provided for by Article 22 of these Articles.

The administrators' duties shall consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the General Meeting of Shareholders shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 13. Supervisory Board.** The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Board composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law.

To Manager shall consult with the Supervisory Board prior to any Investment.

Further, the Supervisory Board shall advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

The members of the Supervisory Board shall neither participate nor interfere with the management of the Company.

**Art. 14. Election.** The members of the Supervisory Board will be elected by a favourable vote of all the A Shareholders for a period not exceeding three years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders.

In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below one half, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' Meeting in order to fill such vacancies.

If one or more members of the Supervisory Board are temporarily prevented from attending meetings of the said Board, the remaining members may appoint a person chosen from within the Shareholders to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

**Art. 15. Meetings of the Supervisory Board.** The Supervisory Board will choose from among its members a Chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board must be convened if any two members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as Chairman "pro tempore" by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, by telegram, by telefaxed letter or by electronic mail to all members at least 5 days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Board by letter, by telegram, by telefaxed letter or by electronic mail. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing by letter, by telegram, by telefaxed letter or by electronic mail another member as his proxy.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if a majority of its members are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by a majority of members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Any decision by a majority of the members for purposes of this paragraph shall be conclusive and binding.

**Art. 16. Minutes of meetings of the Supervisory Board.** The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Board or the secretary. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by a member of the Supervisory Board and by the secretary.

**Art. 17. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of its directors, officers, shareholders or affiliates or of the officers of the Company or of the members of the Supervisory Board has a personal interest in, or is a manager, director, member, officer or employee of such other company or firm. The Manager or member of the Supervisory Board or director, officer, shareholder or affiliate of the Manager or of the Company who serves as a manager, director, member, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### Chapter IV. - General meeting of the shareholders

**Art. 18. Powers of the General Meeting of the Shareholders.** Any regularly constituted General Meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Manager under these Articles, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

It shall neither carry out nor ratify acts which involve the Company vis-à-vis third parties nor resolve to amend these Articles without the Manager's consent. For instance, it shall neither dismiss the Manager nor appoint another manager unless the Manager consents thereto.

The General Meeting of the Shareholders shall ratify the distribution of dividends following the Manager's proposal thereof.

**Art. 19. Annual General Meeting.** The Annual General Meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the 1<sup>ST</sup> Monday of May at 14:00 o'clock.

If such day is a public holiday in Luxembourg or Israel, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Other General Meetings.** The Manager or the Supervisory Board may convene other General Meetings of the Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require.

**Art. 21. Notice.** A notice setting forth the date, place and time and the agenda of the meeting convenes General Meetings of the Shareholders.

General Meetings of the Shareholders, including the Annual General Meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Manager, which is final, circumstances of force majeure so require.

The agenda for a General Meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

The Shareholders shall receive all relevant information in relation to the matters stated in the agenda.

The convening notice shall be sent by registered letters to registered Shareholders at least 15 days prior to the date set for the meeting.

If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 22. Attendance - Representation.** All Shareholders are entitled to attend and speak at all General Meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by appointing in writing or by cable or telegram or telex as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

Any company or other legal entity being a Shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorized officer, or may authorize by letter, by telegram, by telefaxed letter or by electronic mail such person as it thinks fit to act as its representative at any General Meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

The Manager may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Manager at least five days prior to the date set for the meeting.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at the general meeting.

One or more Shareholders may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

**Art. 23. Proceedings.** The General Meeting of the Shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager.

The Chairman of the General Meeting of the Shareholders shall appoint a Secretary.

The General Meeting of the Shareholders shall elect one Scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

They together form the Board of the General Meeting of the Shareholders.

**Art. 24. Adjournment.** The Manager may forthwith adjourn any General Meeting of the Shareholders by four weeks. He must also adjourn it if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned General Meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 25. Vote.** An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings.

The General Meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each A Share and each Ordinary Share is entitled to one vote.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the General Meeting of the Shareholders resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

Resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares present or represented, by a majority in number of the outstanding A Shares and Ordinary Shares, except when the resolution is likely to affect the rights of the A Shareholders only or the rights of the Ordinary Shareholders only, in which case the holders of the relevant class of shares shall vote in separate class meetings.

**Art. 26. Amendment of these Articles.** At any General Meeting of the Shareholders convened or re-convened in accordance with the law to amend the Articles of Incorporation of the Company, including its corporate object clause, or to resolve on issues for which the law refers to the conditions set forth by law for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least two-thirds of all the shares issued and outstanding.

In order for the proposed amendment or resolution to be adopted, a vote of two-thirds of the total of the outstanding A Shares and Ordinary Shares shall be required. In any case any amendment of the Articles is submitted to the agreement of the Manager and of the Supervisory Board (the last by a vote of two-thirds of the member of the Supervisory Board).

**Art. 27. Minutes.** The minutes of the General Meeting of the Shareholders shall be signed by the Chairman of the meeting, the Secretary and the Scrutineer.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager and by any member of the Supervisory Board.

#### Chapter V. - Financial year, Distribution of earnings

**Art. 28. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and closes on the last day of December in every year.

**Art. 29. Adoption of financial statements.** As soon as reasonably feasible after the end of the financial year, the Manager shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements in respect of the preceding financial year.

Those financial statements shall be submitted for adoption to the next coming Annual General Meeting of the Shareholders. The General Meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

The Manager shall provide as well unaudited semi-annual reports to the Shareholders.

**Art. 30. Appropriation of Profits.** The audited unconsolidated profits in respect of financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's issued share capital, without or at the exclusion of any share premium.

The general meeting shall ratify the appropriation of the net profits available for distribution proposed by the manager. That appropriation may include the distribution of dividends, the issue by the Company of fully paid shares or of subscription rights, the creation or maintenance of reserve funds (including reserve funds to meet contingencies or to equalize dividends) and provisions.

Subject to the conditions laid down by law, the Manager may pay out interim dividends. The Manager fixes the amount and the date of payment of any interim payment. If interim dividends are paid out, the preceding paragraph shall apply.

## Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 31. Dissolution, Liquidation.** Subject to the Manager's proposal, the Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by law.

The Manager shall submit to the general meeting of the Shareholders of the Company the liquidation of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares "pro rata" to the number of the shares held by them in accordance with the formula set forth in Article 6.

## Chapter VII. - Indemnity

**Art. 32. Indemnity.** The Company agrees to indemnify, pay, protect and hold harmless the Manager, its respective agents, affiliates, shareholders, officers, directors, advisors, consultants, employees and representatives (collectively, the "Indemnified Parties") from and against any and all liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defense, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Indemnified Parties or the Company) and all costs of investigation in connection therewith which may be imposed on, incurred by, or asserted against the Indemnified Parties or the Company in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any action or inaction on the part of the Company, on the part of the Indemnified Parties when acting on behalf of the Company or on the part of any agents when acting on behalf of the Company; provided, that the Company shall not be liable to the Indemnified Parties for any portion of such liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses or disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defense, appeal, and settlement of any and all suits, action or proceedings instituted or threatened against the Company) and all costs of investigation in connection therewith asserted against the Company which result from the Indemnified Parties' fraud, gross negligence or willful misconduct.

In any action, suit or proceeding against the Company or any Indemnified Party relating to or arising, or alleged to relate or to arise, out of any such action or non-action, the Indemnified Parties shall have the right to employ, at the expense of the Company, counsel of the Indemnified Parties' choice, which counsel shall be reasonably satisfactory to the Company, in such action, suit or proceeding. If joint counsel is so retained, an Indemnified Party may nonetheless employ separate counsel, but at such Indemnified Party's own expense.

If an Indemnified Party is determined to have committed a fraud, gross negligence or willful misconduct, it will then have to reimburse all the expenses paid by the Company on its behalf under the preceding paragraph.

The Company may procure for the benefit of its office holders (including the Manager and the members of the Supervisory Board), office holders' liability insurance with respect to any of the following, for any liability they may incurred in their capacity as office holders of the Company, to the extent permitted by law.

## Chapter VIII. - Applicable law

**Art. 33. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter.

Shareholders	Subscribed issued capital (Euro)	Number of shares	Paid up capital (Euro)
SDB Srl .....	250'000.-	250'000 A Shares	250'000.-
WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY Sàrl .....	1.-	1 Ordinary Share	1.-

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand five euro (EUR 2500).

*Extraordinary general meeting*

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an Extraordinary General Meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following resolutions, each time by unanimous vote:

1.- Resolved to set at three the number of members of the Supervisory Board and further resolved to elect the following as members of the Supervisory Board for a period ending at the Annual General Meeting of Shareholders to be held in 2015

- Mr Marco Carrai, Manager, born on 16/03/1975 and residing at Via Salvador Allende, 23, 50022 Greve in Chianti (FI),
- Mr Gianpaolo Moscati, Manager, born on 28/11/1945 and residing at Antella (FI), Via Mazzini 18, Italy,
- Mr Renato Attanasio Sica, Manager born on 30/08/1963, and residing at Via Etruria. 44, Roma, Italy.

2.- The first accounting year shall by exception begin on the day of incorporation of the Company and finish on December 31, 2012.

3.- The registered office of the Company shall be at 19, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the same appearing persons signed together with Us, the notary the present, original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le quatre octobre.

Par devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1. «SDB Srl», ne société constituée et existant sous les lois de l'Italie, inscrite au Registre de Commerce et de Sociétés de Milan (Italie), sous le numéro MI/1979652 avec siège social Via Canova 8 Milan (Italie),

associé-commanditaire;

2. «WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg B n° 170798,

associé-commandité;

toutes deux représentées par Madame Valérie WESQUY, employée privée, avec adresse professionnelle 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte en vertu de procurations données le 28 septembre 2012, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.**

1.1 Le nom de la société est «WADI VENTURES S.C.A.» (la Société). La Société est une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société est formée entre (i) WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., souscripteur des actions de commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité), et (ii) le souscripteur d'actions ordinaires en qualité d'actionnaires commanditaires à la constitution de la Société et toute personne ou entité qui peuvent devenir propriétaires d'actions ordinaires émises par la Société (les Actionnaires Commanditaires). L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble dénommés ci-dessous les Actionnaires).

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision de l'Actionnaire Commandité. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Lorsque l'Actionnaire commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète

de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.** L'objet de la Société consiste en la détention de participations directement ou indirectement, sous n'importe quelle forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères ou d'autres entités («portfolio company»); l'acquisition par l'achat, souscription ou de toute autre façon aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations («l'investissement»)

La société peut emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit et peut accorder des garanties pour les emprunts de la manière prévue ci-dessous. Elle peut prêter des fonds y compris le produit de ces emprunts à ses filiales, sociétés affiliées ou toutes autres sociétés dans un but de financement à court terme dans l'attente d'un financement en capital. Elle peut également donner des garanties en faveur de ses filiales, sociétés affiliées ou en faveur de toutes autres sociétés pour des financements à court terme dans l'attente d'un financement en capital.

La société peut participer à mise en place de toutes sociétés commerciales à travers laquelle elle détiendra des participations et peut rendre les entreprises commerciales ou industrielles dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes toute aide que ce soit par voie de prêts, de garanties ou autrement sous réserve de restrictions énoncées ci-dessus. D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Sans vouloir déroger au sens général de ce qui précède, la société concentrera ses participations dans des start-up israéliennes naissantes. Ces investissements devront être effectués dans les deux ans à compter de la perception par la société de la première partie de l'investissement effectué par les actionnaires de type A (tels que définis ci-dessus) («période d'investissements») et ne devront pas excéder cinquante mille euros, sauf si le Conseil d'administration le juge opportun. Il va de soi que tout investissement effectué hors de l'état d'Israël, requerra l'approbation du conseil d'administration.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée de trente ans.

## II. Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à DEUX CENT CINQUANTE MILLE ET UN EUROS (250'001.- EUR) représenté par deux cent cinquante mille (250.000) Actions de commanditaire - Série A (les «actions A»), d'une valeur nominale d'UN EURO (1.- EUR) et une (1) action ordinaire (action de commandité) d'une valeur nominale d'UN EURO (1.- EUR), toutes souscrites et intégralement libérées.

Le capital autorisé de la société est fixé à TROIS MILLIONS SOIXANTE MILLE EUROS (3'060'000.- EUR) divisé en 3.059.999 Actions Série A actions préférentielles à dividende supplémentaire rachetables et 1 Action Ordinaire d'une valeur nominale d'UN EURO (1.- EUR).

Le Gérant est autorisé, pendant une période allant de la date de publication de l'acte de constitution de la Société au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations et se terminant cinq (5) ans après la date de cette publication, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital pourront être souscrites suivant les termes et conditions définies par le Gérant, plus particulièrement en ce qui concerne la souscription et le paiement de ces actions autorisées à être souscrites et émises, comme le fait de déterminer le temps et le montant des actions autorisées à être souscrites et émises, de déterminer si elles seront émises avec ou sans prime d'émission, de déterminer dans quelle mesure le paiement des actions nouvellement souscrites est acceptable en cash ou autre apport en nature et de déterminer comment les actions nouvellement souscrites seront assignées entre actions de commandité et les actions ordinaires de commanditaires (actions ordinaires). Par ailleurs le Gérant et encore autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire.

Le Gérant peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé. A la suite de chaque augmentation du capital social dans le cadre du capital autorisé, qui a été réalisée et constatée dans les formes prévues par la Loi, le présent article sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par le Gérant.

**Art. 6. Droits de distribution.** La société distribuera aux détenteurs d'actions commandité, au pro rata du nombre d'actions détenues, soit comme dividendes, soit comme remboursement de share premium, ou le cas échéant, de capital, suivant les limites autorisées par loi et selon ces articles, les bénéfices réalisés et autre fonds disponibles à la distribution.

Dans le cas de placement d'actions au sein l'une des sociétés du portfolio (opérations d'investissements), la société devra redistribuer aux actionnaires la compensation perçue pour l'opération d'investissement en question, sous réserve de l'intérêt du gestionnaire (selon les termes de l'article 8), et dans le respect des mesures prévues par la loi.

**Art. 7. Forme des actions.** Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui en fait la demande.

### III. Gestion - Représentation

**Art. 8. Gestion de la Société.** La société sera contrôlée par WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY Sàrl, une société incorporée et existante en vertu des lois du Grand-Duché du Luxembourg, (ci-après désigné sous le nom de «Gérant») établi et ayant siège social 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte, en sa qualité d'associé-gérant unique («associé-commandité») de la société.

Le Gérant sera autorisé à recevoir un «management fee» (la «commission») de la société équivalent à 7.5% par an du total des commitments par les détenteurs des actions commandités («des actionnaires») pendant la période d'investissement. Ce management fee sera payable par acomptes deux fois par an à l'avance, débutant immédiatement après l'émission des actions commandité. Un montant équivalent à la valeur de la taxe israélienne sera ajoutée à la commission si cette taxe devait être appliquée aux paiements à exécuter par le Manager à ses consultants israéliens.

En plus de frais de gestion, le gestionnaire doit être en droit de bénéficier d'un intérêt à la survenance d'un Evénement de Sortie d'un montant égal à 20% de la contrepartie reçue par la Société. (à être calculé après déduction de la contrepartie du montant au prorata investi par la Société pour les actions cédées, qui sera distribué aux Actionnaires A, au prorata de leur participation dans la Société).

Le Manager peut être révoqué par décision d'une réunion générale des actionnaires par le même vote comme exigé pour l'amendement de ces articles suivant l'article 27 seulement en cas d'un acte de fraude, de négligence grave, de conduite obstinée, de mauvaise foi ou de négligence de par ses fonctions d'administrateur de la société, suivant une proposition du conseil de surveillance.

Les détenteurs d'actions de type A ne participera et n'interférera pas dans la gestion de la société.

**Art. 9. Pouvoir du Gérant.** Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour effectuer tout acte nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet de la société.

Les fonctions et pouvoir du Gérant sont en particulier (i) de contrôler l'investissement et le désinvestissement des capitaux de la société, y compris (A) identifier et étudier des investissements éventuels, assistés par ses conseillers et des personnes supplémentaires telles que choisis par le Gérant pour leurs expertises particulières dans les domaines appropriés pour des investissements éventuels, (B) structurer les investissements potentiels (C) négocier et perfectionner les investissements, (D) gérer les investissements aboutis et (E) disposer des investissements, et, dans cette optique, de revoir, superviser et gérer de manière continue le programme d'investissement de la société, de déterminer dans sa discrétion les titres à acheter ou à vendre et la proportion des actifs de la société à garder non investie; (ii) de fournir à la société des notes au sujet de activités que la société peut être priée de maintenir; (iii) de rendre compte des affaires de la société aux Actionnaires de type A en ce compris: (A) un résumé des transactions sur la fermeture de chaque Portfolio Company Investment; (B) un audit annuel des états financier de la société, qui pourra être préparé sur base de l'année calendrier; et (iv) de gérer les opérations journalières de la société, incluant: (A) les encours de toutes les dépenses autorisées et, dans la mesure où les fonds de la société sont disponibles, autoriser le paiement de toutes les dépenses, les dettes et les engagements de la société; (B) engager et désengager une partie ou tous les consultants, conseillers légaux, administrateurs, gérant des capitaux de la société et d'autres agents; (C) prendre part, exécuter, amender, compléter, accuser et délivrer tous contrats, accords ou autres instruments dans a poursuite du sujet de la société et (D) investir les fonds non engagés ou tos autres fonds détenus par la société en attente de paiements des frais de la société ou de distribution (compris toute distributions liquidation ou clôture ide la société) en dépôt à terme euros de haut rendement et instrument équivalent en cash et (E) fournir tous autres services de gestion comme déterminés ci-dessus.

Le Gérant est autorisé à retenir l'aide des conseillers en relation avec l'accomplissement de ses obligations. Tous pouvoirs non expressément réservé par la Loi ou par le présent statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Gérant.

**Art. 10. Responsabilité du Gérant et des Actionnaires.** Le Gérant sera conjointement et solidairement lié à la société pour toutes les responsabilités de la société qui ne pourront être garanties avec les avoirs de la société.

Tout actionnaire, autre que le Gérant, s'abstiendra d'agir au nom de la société te toute manière ou capacité quelconque autre que lorsqu'il exercera son droit comme actionnaire lors des assemblées générales d'actionnaires et autrement et sera seulement lié pour le paiement à la société à hauteur du montant payé à la société pour chaque action détenue.

**Art. 11. Représentation de la société.** La société sera engage vis à vis des tiers par la signature individuelle du Gérant, agissant à travers un ou plusieurs signataires autorisés comme désigné par le Gérant à sa seule discrétion.

**Art. 12. Dissolution - Incapacité du Gérant.** En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant ou pour toutes autres raisons pour lesquelles le Gérant serait incapable d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

Dans ce cas, le Conseil de Surveillance désigne un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, et ce jusqu'à chaque assemblée générale des actionnaires.

Dans les quinze jours suivant leur nomination, les administrateur doivent rejoindre l'assemblée générale des actionnaires conformément à la mesure énoncée dans l'Article 22.

Les fonctions des administrateurs consistent à effectuer des actes urgents et les actes d'administration ordinaire jusqu'à chaque réunion de l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sont responsables uniquement pour l'exécution de leur mission.

**Art. 13. Conseil de Surveillance.** Les affaires de la Société et sa situation financière, en incluant plus particulièrement ses livres et comptes, doivent être surveillées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres, qui ne sont pas forcément actionnaires.

Pour l'exécution de ces tâches de surveillance, le conseil de surveillance détient les pouvoirs d'un contrôleur légal de comptes, conformément à l'article 62 de la loi.

Le Gérant doit consulter le conseil de surveillance avant tout investissement.

De plus, le conseil de surveillance conseille le Gérant sur les points que détermine ce dernier.

Les membres du conseil de surveillance ne participent pas ni n'interfèrent avec la gestion de la Société.

**Art. 14. Election.** Les membres du conseil de surveillance seront élus par un vote favorable de tous les actionnaires pour une période n'excédant pas trois ans, et leur mandat se poursuivra jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être destitués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des actionnaires.

Dans le cas où l'ensemble des membres du conseil de surveillance deviennent inférieurs à la moitié, le Gérant doit immédiatement réunir une assemblée d'actionnaires afin de combler de telles vacances.

En cas d'empêchement temporaire d'un ou plusieurs membres du conseil de surveillance les rendant incapables de participer aux réunions d'assemblées du conseil, les membres présents peuvent désigner une personne choisie parmi les actionnaires afin de remplacer provisoirement les membres absents jusqu'à ce que ces derniers soient à nouveau capables d'exercer leurs fonctions.

**Art. 15. Assemblées du conseil de surveillance.** Le conseil de surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira aussi un secrétaire, qui n'est pas forcément un membre du conseil de surveillance, et qui sera responsable des procès verbaux des assemblées du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance se réunira sur appel du président. Une assemblée du conseil peut se réunir si deux de ses membres l'exigent.

Le président présidera toutes les assemblées du conseil de surveillance, mais en son absence le conseil de surveillance nommera un autre membre du conseil de surveillance comme président «pro tempore» par vote de la majorité présente à l'assemblée.

Les avis écrits de toute assemblée du conseil de surveillance seront donnés par lettre, par télégramme, par faxe ou par courriel à chacun des membres au moins cinq jours avant l'heure de l'assemblée planifiée, sauf en cas d'urgence, dans lequel cas la nature de telles circonstances seront mentionnés dans l'avis écrit. L'avis indiquera le lieu de l'assemblée et contiendra l'ordre du jour.

L'avis peut être supprimé par le consentement de chaque membre du conseil de surveillance par lettre, par télégramme, par téléfax ou par courriel. Aucun avis distinct n'est requis pour les assemblées ayant lieu en temps et en lieu spécifiés dans un programme précédemment adopté par le conseil de surveillance.

Tout membre du conseil de surveillance peut agir à toute assemblée du conseil de surveillance en désignant par lettre, par télégramme, par téléfax, ou par courriel un autre membre comme son mandataire.

Le conseil de surveillance ne pourra délibérer et agir uniquement si la majorité de ses membres est présente.

Les décisions seront prises à la majorité des votes des membres présents ou représentés à toute assemblée.

Un ou plusieurs membres peut participer à une assemblée par les moyens d'un appel conférence ou tout autre moyen similaire de communication permettant ainsi plusieurs personnes de participer et de communiquer simultanément avec chaque membre. Une telle participation vaut une présence physique à l'assemblée.

Une décision écrite, signée par la majorité des membres, est correcte et valide comme si elle avait été adoptée à une assemblée du conseil de surveillance qui a été régulièrement convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un unique document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu. Toute décision de la majorité des membres pour l'application du présent paragraphe est déterminante et définitive.

**Art. 16. Compte-rendu des assemblées du conseil de surveillance.** Les compte-rendu de toutes les assemblées du conseil de surveillance seront signés par le président de l'assemblée et par un membre du conseil de surveillance ou par le secrétaire. Les mandataires y resteront attachés.

Les copies ou les extraits de ces compte-rendu qui sont réalisés dans des procédures judiciaires seront signés par le président du conseil de surveillance ou par un membre du conseil ainsi que par le secrétaire.

**Art. 17. Conflits d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise n'est affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs de ses administrateurs, représentant, actionnaires ou affiliés ou des représentants de la Société ou des membres du conseil de surveillance a un intérêt personnel ou est un Gérant, un administrateur, représentant, titulaire, ou représentant d'autres société ou entreprise. Le Gérant ou membre du conseil de surveillance ou administrateur, représentant, actionnaire ou affilié du Gérant ou de la Société qui est directeur, représentant, membre ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société a un contrat ou est engagée dans des affaires n'est pas empêché de considérer et voter un acte sur tous les points concernant ce contrat ou ces affaires.

#### Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** Toute assemblée d'actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'intégralité des actionnaires. Sous réserve de tous les autres pouvoirs détenus par le Gérant conformément à ces articles, l'assemblée a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier des actes se rapportant aux opérations de la Société. Elle n'exécute pas ni ne ratifie d'actes qui engagent la société vis à vis des tiers ni ne modifie ses articles sans le consentement du Gérant. À titre d'exemple, elle ne démet pas le Gérant de ses fonctions ni ne nomme un autre Gérant à moins que le Gérant y consente.

**Art. 19. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans la ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou dans une autre ville qui est alors spécifiée dans l'avis fixant la réunion, le premier lundi du mois de mai à 14h00.

S'il s'agit d'un jour férié au Luxembourg ou en Israël, l'assemblée aura lieu le prochain jour ouvrable.

**Art. 20. Autres Assemblées générales.** Le Gérant ou le conseil de surveillance peut convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. Ces réunions doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins 10% du capital de la société le requiert.

**Art. 21. Convocation.** Une convocation fixe la date, le lieu et l'heure de l'assemblée générale des actionnaires ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée générale des actionnaires décrit les éventuelles modifications des articles ayant été proposées, et si celles-ci sont applicables, elle entreprend la modification et la rend visible dans les textes.

Les actionnaires reçoivent toutes les informations utiles se rapportant aux points énoncés dans l'agenda.

La convocation est envoyée par courrier certifié pour inscrire les Actionnaires au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, la réunion peut avoir lieu sans avis préalable.

**Art. 22. Assistance et Représentation.** Tous les actionnaires ont le droit d'assister à toutes les assemblées générales des actionnaires et d'y prendre la parole.

Un actionnaire peut agir à chaque Assemblée Générale des Actionnaires en désignant quelqu'un par écrit, par câble, par télégramme ou par télex comme son mandataire, cette personne n'étant pas forcément un actionnaire.

Toute société ou entité légale qui est actionnaire peut faire une procuration entre les mains d'un responsable dûment autorisé, il peut l'autoriser par lettre, par télégramme, par téléfax ou par courriel s'il le pense apte à agir comme son représentant à toute assemblée générale des actionnaires, sous réserve des éléments de preuve que le Gérant peut exiger.

Le Gérant peut déterminer la forme de la procuration et peut demander à ce que les procurations soient déposées au lieu indiqué par le Gérant au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers ou débiteurs d'actions nanties doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale.

Un ou plusieurs actionnaires peut participer à une assemblée par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes de participer et de communiquer simultanément avec chaque participant. Une telle participation vaut une présence physique à l'assemblée.

**Art. 23. Procédures.** L'Assemblée Générale des Actionnaires est présidée par le Gérant ou par une personne désignée par ce dernier.

Le président de l'assemblée des actionnaires désigne un secrétaire.

L'Assemblée Générale des Actionnaires élit un scrutateur choisi parmi les actionnaires présents ou représentés.

Ils forment ensemble le tableau de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

**Art. 24. Ajournement.** Le Gérant peut immédiatement reporter de quatre semaines une assemblée générale des actionnaires. Il doit aussi la reporter si cela est demandé par des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital de la Société.

Un tel report annule automatiquement toute résolution qui y a déjà été adoptée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires qui a été reportée garde le même agenda que la première. Les actions et les procurations ayant été régulièrement déposées en vue de la première assemblée restent valides pour la prochaine assemblée prévue.

**Art. 25. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre d'actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des procédures.

L'Assemblée Générale des Actionnaires peut délibérer et voter seulement pour les points compris dans l'agenda.

Chaque action et chaque action ordinaire a le droit à un vote.

Les votes ont lieu par un geste des mains ou par un appel nominal, à moins que l'Assemblée Générale des Actionnaires résout le vote par un vote à la simple majorité pour adopter une autre procédure de vote.

Les résolutions sont adoptées par une majorité des «Actions A» et des actions ordinaires, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées, à moins que les résolutions soient susceptibles d'affecter les droits des «actionnaires A» seulement ou les droits des actionnaires ordinaires, dans lequel cas les actionnaires de la classe d'actions concernée votent dans des assemblées distinctes.

**Art. 26. Modification de ces Articles.** A toute Assemblée Générale des Actionnaires convoquée ou reconvoquée en accord avec la loi pour la modification des statuts de la Société, en y incluant l'objet social de la Société, ou pour résoudre des problèmes pour lesquels la loi fait référence aux conditions mises en place Par la modification des Articles, le quorum est d'au moins deux-tiers de toutes les actions émises et en suspens.

Pour que la modification proposée ou pour que la résolution soit adoptée, il est requis un vote de deux tiers du total des «actions A» en suspens et des actions ordinaires en suspens. Dans tous les cas, toute modification des articles est soumise à l'accord du Directeur et du Conseil de Surveillance (pour ce dernier, il est requis un vote de deux-tiers des membres du Conseil)

**Art. 27. Comptes-rendus.** Les comptes-rendus de l'Assemblée Générale des Actionnaires sont signés par le Président de l'assemblée, le Secrétaire et le scrutateur.

Les copies ou les extraits de ces comptes-rendus qui vont être produits lors de procédures judiciaires seront signés par le Directeur et par un membre du Conseil de Surveillance.

### Chapitre V. Exercice comptable - Distribution des gains

**Art. 28. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société débute le premier jour du mois de janvier et s'achève le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 29. Adoption des rapports financiers.** Dans un délai raisonnable après la fin de l'exercice comptable, le Gérant fournit aux actionnaires une copie des rapports financiers audités concernant l'exercice comptable précédent. Ces rapports financiers doivent être présentés pour adoption au prochain meeting annuel général des actionnaires. Le meeting annuel général des actionnaires considère et, s'il le juge utile, adopte les rapports financiers. Le Gérant fournit aussi les rapports semestriels non vérifiés aux actionnaires.

**Art. 30. Utilisation des bénéfices.** Les bénéfices audités non consolidés concernant l'exercice comptable, après déduction des frais généraux et de fonctionnement, des frais de charges et d'amortissement, constituent les bénéfices nets de la Société sur cette période.

Cinq pour cent doivent être déduits de ces bénéfices nets ainsi déterminés et affectés au fonds de réserve légal. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le montant du fonds de réserve légal aura atteint un dixième du capital social émis de la Société, sans ou en excluant toute prime d'apport.

L'assemblée générale ratifie la distribution des bénéfices nets disponibles pour la répartition proposée par le Gérant. Cette répartition peut inclure la distribution des dividendes, l'émission par la Société d'actions entièrement payées ou de droits de souscription, la création ou la maintenance du fonds de réserve (en incluant le fonds de réserve destiné à répondre aux situations d'urgences ou à égaliser les dividendes) et les dispositions.

Dans les conditions fixées par la législation, le Gérant peut payer des acomptes sur dividendes. Le Gérant fixe le montant et la date du paiement de tout acompte sur dividendes. Le paragraphe précédent s'applique si les acomptes sur dividendes sont versés.

### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 31. Dissolution, Liquidation.** Sous réserve de la proposition du Gérant, la Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire votant avec le même quorum et la même majorité comme pour la modification de ces articles sous réserve des dispositions contraires de la loi.

Le Gérant présente à l'assemblée générale des actionnaires de la Société la liquidation de la société quand tous les placements de la Société ont été cédés ou liquidés.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités légales) nommés par les actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs et leur compensation.

Après le paiement de toutes les dettes et charges contre la Société et de toutes les dépenses de liquidation, les actifs nets seront distribués de façon égale aux détenteurs des titres proportionnellement au nombre de titres détenus par ces derniers, conformément à la formule énoncée dans l'Article 6.»

### Chapitre VII. - Indemnité

**Art. 32. Indemnité.** La société accepte d'indemniser, de payer, de protéger et de tenir à couvert le Gérant, ses agents respectifs, ses affiliés, ses actionnaires, ses responsables, ses Administrateurs, ses conseillers, ses consultants, ses employés et représentants (conjointement, les «Parties indemnisées») de toutes réclamations, obligations, pertes, indemnités, réparations, actions, jugements, poursuites, procédures, coûts, dépenses et remboursements de toutes natures (en incluant tous coûts raisonnables et dépenses de justice, de défense, d'appel et décisions de toutes poursuites judiciaires, actions ou procédures instituées ou constituant une menace à l'égard des Parties Indemnisées ou de la Société) ainsi que tous

coûts liés aux enquêtes concernant les Parties indemnisées et la société, les enquêtes s'imposant à elles, occasionnées par elles ou dirigées contre elles, se rapportant à elles de quelques manières que ce soit, ou présumées leur être liées ou survenant d'elles, d'une action ou inaction de la part de la Société, de la part des Parties indemnisées lorsqu'elles agissent au nom de la Société, ou encore de la part de ses agents lorsqu'ils agissent au nom de la société, mis à part le cas où la Société n'est pas responsable des Parties indemnisées pour une partie quelconque de ces réclamations, obligations, pertes, indemnités, dommages et intérêts, actions, jugements, poursuites, procédures, coûts, dépenses ou remboursements de toutes natures (en incluant, sans aucune limite, tous coûts raisonnables et dépenses de justice, de défense, d'appel, et de toutes décisions juridiques, action ou procédures instituées ou menaçantes à l'égard de la Société) ainsi que les coûts liés aux enquêtes concernant ou s'imposant à la Société, relevant d'une fraude des Parties indemnisées, d'une négligence grave ou d'une mauvaise conduite délibérée de la part.

Dans toute action, poursuite ou procédure contre la Société, liée à une partie indemnisée, ou présumée être liée à une mesure ou inaction, les Parties indemnisées doivent avoir le droit d'employer, aux frais de la société, le choix du conseil juridique des Parties indemnisées, lequel conseil doit être raisonnablement satisfaisant pour la Société, dans cette mesure, poursuite ou procédure. Si le conseil juridique commun est retenu de cette manière, une des Parties indemnisées peut néanmoins utiliser un conseil distinct, mais à sa charge.

Si une des Parties indemnisées est reconnue coupable de fraude, de négligence grave ou de conduite délibérée, cette première se devra de rembourser toutes les dépenses effectuées par la Société à son nom, conformément au paragraphe précédent.

La Société est autorisée à faire bénéficier ses titulaires de charge (l'administrateur ainsi que les membres du Conseil de Surveillance inclus), de l'assurance de leur réclamations concernant ce qui suit, pour toutes revendications qu'ils peuvent effectuer en tant que titulaires de charge de la Société, dans la mesure permise par la loi.

### Chapter VIII. - Loi applicable

**Art. 33. Loi applicable.** Toute affaire non gouvernée par le présent statut sera régie suivant la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales comme amendée (la Loi).

#### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la société élaborés ainsi par les parties comparaisantes, ces dernières ont souscrit ont souscrit pour le nombre de d'actions et ont payé comptant les montants mentionnés ci-après

Actionnaires	Capital souscrit (Euro)	Nombre d'actions	Capital libéré (Euro)
SDB Srl . . . . .	250'000.-	250'000 actions de type A	250'000.-
WADI VENTURES MANAGEMENT COMPANY Sarl . . . . .	1.-	1 action ordinaire	1.-

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 2500.

#### *Résolutions des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, décident d'adopter les résolutions suivantes:

1. Le nombre des membres constituant le conseil de surveillance est fixé à trois.

Sont nommées en qualité de membres du Conseil de Surveillance de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2015

- Mr Marco Carrai, administrateur de sociétés, né le 16/03/1975 et demeurant au 23 Via Salvador Allende, 50022 Greve in Chianti (FI), Italie;

- Mr Gianpaolo Moscati, administrateur de sociétés, né le 28/11/1945 et demeurant à Antella (FI), Via Mazzini 18, Italie;

- Mr Renato Attanasio Sica, administrateur de sociétés, né le 30/08/1963, et demeurant à Via Etruria. 44, Rome, Italie.

2. La première année comptable par exception commencera le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2012

3. Le siège social de la Société est établi au 19, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: V. Wesquy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 octobre 2012. LAC/2012/47014. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160018/760.

(120210770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

**Silver II GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 173.221.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of the month of November.

Before us Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(1) BC European Capital IX-1, being a "limited partnership" with registered office at the Heritage, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, represented by CIE Management IX LTD, with registered office at the Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4HY, being the General Partner of such limited partnership and representing and being entitled to act on behalf of such partnership, represented by Me Maryline Esteves, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 29 November, 2012, and

(2) Carlyle Partners V Cayman, L.P., an exempted limited partnership registered in the Cayman Islands, with registered office in Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9001, Cayman Islands, represented by Me Maryline Esteves, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 29 November, 2012.

The proxies given, signed *ne varietur* by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") Silver II GP S.à r.l. which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Silver II GP S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is to acquire and hold a participation, in any form whatsoever, in Silver II GP Holdings S.C.A., and to act as unlimited shareholder and manager of Silver II GP Holdings S.C.A.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise, of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and own, administer, develop and manage its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, preferred equity certificates, whether convertible or not, notes, warrants and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg which may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an

extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twenty thousand US dollars (USD 20,000.-) divided into ten thousand (10,000) class A shares and ten thousand (10,000) class B shares with a nominal value of one US dollar (USD 1.00) each.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several class A managers and one or several class B managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected. They may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required (i) for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers or (ii) when all the managers are present or represented and declare that they have had knowledge of the agenda of the meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the class A managers and a majority of the class B managers is present or represented.

Decisions of the board of managers are validly taken by unanimous approval of the managers of the Company present or represented.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by any class A manager (who may be represented) and any class B manager (who may be represented) unless otherwise resolved by the board of managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by one class A manager and one class B manager unless otherwise resolved by the board of managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the joint signature of one class A manager (including by way of representation) and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by one class A manager (including by way of representation) and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual managers or other officers or agents of the Company (with power to sub-delegate). In addition the board of managers may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to an executive or other committee as it deems fit. It shall determine the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed.

The board of managers may establish one or more committees for which it shall appoint the members (who may be but do not need to be managers), determine the purpose, powers and authorities as well as the procedures and such other rules as may be applicable thereto.

#### **Art. 8. Liability of Managers, Indemnification.**

8.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

8.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 8.3., every person who is, or has been, a manager of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgments, amounts paid in settlement and other liabilities.

8.3 No indemnification shall be provided to any manager:

8.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

8.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers, may be entitled by contract or otherwise under law.

8.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article 8 shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article 8.

**Art. 9. Conflicts.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Each shareholder may take part in collective decisions. Each shareholder has a number of votes equal to the number of shares such shareholder owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means being equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is present or represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). A unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by a majority of the shareholders representing at least three quarters of the issued share capital. Decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting shall be held on the first day of the month of May at 10:30 a.m. of each year and for the first time in 2014. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on the first day of the month of January of each year and ends on the last day of the month of December of the following year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31 December 2013.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

The operations of the Company shall, if the Company counts more than twenty-five (25) shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders with or without cause.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

**Art. 17. Conflict with shareholders' agreement (if any).** To the extent that any conflict exists between these articles of association and any agreement (if any) entered into between the shareholders of the company and binding upon the company, then to the extent permitted by law, the terms of such agreement shall govern.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares subscribed	Payment
BC European Capital IX-1 . . . . .	10,000 class B shares	USD 10,000.-
Carlyle Partners V Cayman L.P. . . . .	10,000 class A shares	USD 10,000.-
Total: . . . . .	20,000	USD 20,000.-

Evidence of the payment of the subscription price of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-) has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

*Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 29, Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.
2. The following persons are named managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

*Class A manager:*

Name	Address	Date of birth	City and country of birth
Erica Kathleen Herberg	2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg	8 June 1974	North Carolina (United States of America)

*Class B manager:*

Name	Address	Date of birth	City and country of birth
Pierre Stemper	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	6 December 1970	Poissy (France)

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing parties represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant Nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(1) BC European Capital IX-1, une limited partnership ayant son siège social au Heritage, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Îles Anglo-Normandes GY1 4HY,

représentée par CIE Management IX LTD, ayant son siège social au Heritage Hall, Le Marchant Street, St. Peter Port, Guernsey, Îles Anglo-Normandes GY1 4HY, étant le General Partner de cette limited partnership et représentant et ayant le droit d'agir pour le compte de cette société de personnes, représentée par Me Maryline Esteves, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 29 novembre 2012, et

(2) Carlyle Partners V Cayman, L.P., une exempted limited partnership immatriculée aux Îles Caïmans, ayant son siège social au Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9001, Îles Caïmans, représentée par Me Maryline Esteves, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 29 novembre 2012.

Les procurations données, signées ne varietur par l'ensemble des personnes comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent document afin d'être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée Silver II GP S.à r.l., qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les parties comparantes et toutes les personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Silver II GP S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts ainsi que les dispositions légales y afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de La Société est d'acquérir et de détenir une participation, sous quelque forme que ce soit, dans Silver II GP Holdings S.C.A., et d'agir comme associé commanditaire et gérant de Silver II GP Holdings S.C.A.

La Société peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y compris, dans la mesure permise par la loi, dans toute société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, acquérir par l'achat, la souscription, ou de toute autre manière, de même que céder par la vente, l'échange ou autrement, des actions, obligations, certificats de créance, titres obligataires, obligations convertibles et toutes autres valeurs mobilières, et détenir, administrer, développer et gérer son portefeuille. La Société peut aussi détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de certificats de parts privilégiées, convertibles ou non, de titres obligataires, de bons de souscription et de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut accorder de l'aide (par le biais de prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autres) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y compris verticalement ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant conformément aux modalités prévues en matière de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité en vertu d'une décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) divisé en dix mille (10.000) parts sociales de classe A et dix mille (10.000) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00 ) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf disposition contraire de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure et selon les conditions permises par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants de classe A ou un ou plusieurs gérants de classe B, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats, et qui statue à la majorité simple. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens similaires de communication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise (i) pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance ou (ii) lorsque tous les gérants sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance peut uniquement valablement délibérer ou agir si au moins la majorité des gérants de classe A et la majorité des gérants de classe B est présente ou représentée.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises à l'unanimité des gérants de la Société présents ou représentés.

Le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance sera signé par l'un des gérants de classe A (qui peut se faire représenter) et l'un des gérants de classe B (qui peut se faire représenter), sauf décision contraire du conseil de gérance. Les copies ou extraits de ce procès-verbal qui pourront être notamment versées dans le cadre de procédures judiciaires ou autrement seront signés par un gérant de classe A et un gérant de classe B, sauf décision contraire du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen similaire de communication. L'ensemble constituera les documents circulaires qui dûment exécutés feront foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de classe A (y compris par voie de représentation) et un gérant de classe B (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par un gérant de classe A (y compris par voie de représentation) et un gérant de classe B (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières, à des gérants individuels ou d'autres fondés de pouvoir ou représentants de la Société (ayant le pouvoir de sous-déléguer). En outre, le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières, à un comité exécutif ou autre tel qu'il le juge approprié. Il fixera les conditions de nomination et de révocation ainsi que les rémunérations et pouvoirs de toute(s) personne(s) ainsi nommée(s).

Le conseil de gérance peut constituer un ou plusieurs comités dont il nommera les membres (gérants ou non) et déterminera l'objet, les pouvoirs et les compétences ainsi que les procédures et toutes autres règles pouvant s'appliquer à ce(s) comité(s).

#### **Art. 8. Responsabilité des gérants, Indemnisation.**

8.1 Les gérants ne sont pas personnellement tenus responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limites prévues à l'article 8.3., toute personne étant, ou ayant été, gérant de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et pour toutes les dépenses raisonnablement supportées ou payées par celle-ci en relation avec toute demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'elle soit ou ait été gérant, et pour tous les montants qu'elle aurait payés ou supportés en règlement des faits mentionnés ci-dessus. Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliquent à toute action, demande, action, poursuite, procédure (civile, pénale ou autre, y compris les appels) actuelle ou éventuelle et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluent sans limitation les honoraires d'avocats, les frais, les jugements, les montants payés en règlement et tout autre dette.

8.3 Aucune indemnisation ne sera due à un gérant:

8.3.1 en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 pour toute affaire dans le cadre de laquelle elle serait finalement condamnée pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 en cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

8.4 Le droit d'indemnisation, tel que défini dans le présent article, sera individuel, n'affectera pas d'autres droits présents ou futurs dans le chef d'un gérant, persistera en faveur d'une personne ayant cessé d'être gérant de la Société et passera à ses héritiers, exécuteurs testamentaires ou administrateurs. Les présentes dispositions n'affecteront en rien le droit d'indemnisation pouvant appartenir aux autres membres du personnel de la Société, y compris les gérants, en vertu d'un contrat ou de la loi.

8.5 Les dépenses supportées liées à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans le présent article 8 seront avancées par la Société avant toute décision finale sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation au titre du présent article 8.

**Art. 9. Conflits.** Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans telle autre société ou entreprise, ou par le fait qu'il est gérant, associé, fondé de pouvoir, agent, consultant ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout gérant ou fondé de pouvoir qui exerce la fonction d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé ou autre auprès d'une société ou d'une entreprise avec laquelle la Société conclura un contrat ou entrera autrement en relation d'affaires, ne sera pas, en raison d'une telle affiliation avec telle autre société ou entité, empêché de délibérer et de voter ou agir sur n'importe quelle matière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

**Art. 10. Assemblées générales.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales que cet associé possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale. Les décisions des associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la loi, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées y compris (dans la mesure permise par la loi) les assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéoconférence ou autres moyens de communication permettant aux associés prenant part à l'assemblée de s'entendre et de communiquer ensemble, la participation à une assemblée par ces moyens équivalant à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation envoyée par lettre recommandée aux associés à l'adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est présente ou représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date proposée pour l'entrée en vigueur des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou à condition que les conditions de majorité soient remplies, à la date y précisée). Des résolutions circulaires unanimes peuvent être adoptées à tout moment sans convocation préalable.

Sauf disposition contraire dans la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, quelle que soit la part du capital représenté. Cependant, les décisions concernant une modification des statuts seront prises par une majorité des associés représentant au moins trois quarts du capital social émis. Les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

Au cas où, et aussi longtemps que, la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour du mois de mai à 10h30 du matin de chaque année, et pour la première fois en 2014. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11. Exercice comptable.** L'exercice comptable commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de l'année suivante, sauf pour le premier exercice comptable qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Les opérations de la Société font, si elle compte plus de vingt-cinq (25) associés, l'objet d'une surveillance par un commissaire aux comptes. Dans un tel cas, le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale des associés. Un commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des associés avec ou sans motif.

**Art. 13. Distributions.** Sur les bénéfices nets, il sera prélevé cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés en vertu d'une décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés en vertu d'une décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans le présent cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

**Art. 16. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 17. Conflit avec tout pacte d'associés (le cas échéant).** Dans la mesure où il existe un conflit entre les présents Statuts et tout pacte (le cas échéant) conclu entre les associés de la société et engageant la société, alors dans la mesure où la loi le permet, les conditions de ce pacte s'appliqueront.

#### *Souscription et Paiement*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit

Souscripteur	Nombre de parts sociales souscrites	Paiement
BC European Capital IX-1 . . . . .	10.000 parts sociales de classe B	10.000 USD
Carlyle Partners V Cayman L.P. . . . .	10.000 parts sociales de classe A	10.000 USD
Total: . . . . .	20.000	20.000 USD

Preuve du paiement du prix de souscription de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 29, Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

##### *Gérant de classe A:*

Nom	Adresse	Date de naissance	Ville et pays de naissance
Erica Kathleen Herberg	2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg	8 juin 1974	Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique)

##### *Gérant de classe B:*

Nom	Adresse	Date de naissance	Ville et pays de naissance
Pierre Stemper	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	6 décembre 1970	Poissy (France)

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, es qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: M. ESTEVES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 03 décembre 2012. Relation: DIE/2012/14384. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 05 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159106/484.

(120209993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

#### **"Seren" Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 110.588.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166451/9.

(120220610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Appunto S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 135.190.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VINGT-NEUF NOVEMBRE.

Pardevant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée APPUNTO S.A., en liquidation, ayant son siège social au 412 F, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, inscrite au R.C.S Luxembourg sous le numéro B135190.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 2008, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C («Mémorial C»), numéro 305 du 6 février 2008, page 14616.

La société a été mise en liquidation en date du 20 décembre 2011 par acte reçu par le notaire soussignée, publié Mémorial C, numéro 273 du 1 février 2012, page 13103.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Hugues DOUBET, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Martine STIEVEN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Martine STIEVEN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Rapport du Commissaire-Vérificateur
2. Décision sur le paiement éventuel d'un dividende de liquidation
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
4. Décharge à donner au Liquidateur et au Commissaire-Vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure
5. Décharge à donner aux membres du bureau de l'Assemblée Générale prononçant la liquidation finale de la société
6. Conservation des livres et documents de la société
7. Clôture de la liquidation
8. Divers

Ensuite l'assemblée générale, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La Fiduciaire Everard & Klein S. à r.l., ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au liquidateur, SGG, anciennement SGG-FFW S.A., 412F, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B67905, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment le paiement d'un éventuel dividende de liquidation aux actionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire-vérificateur pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future aux membres du bureau de la présente assemblée générale, prononçant la liquidation finale de la société.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au siège du Liquidateur, savoir à: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

*Septième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société "APPUNTO S.A., en liquidation", qui cessera d'exister. L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: J.-H. DOUBET, M. STIEVEN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 03 décembre 2012. Relation: RED/2012/1628. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 décembre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012160151/77.

(120211945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Jomo Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8219 Mamer, 5, rue du Centre.

R.C.S. Luxembourg B 146.058.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1) Madame Monique GEIB, commerçante, née à Luxembourg le 22 septembre 1966 (matricule 1966 09 22 167), divorcée, demeurant à L-9375 Gralingen, 28, rue Principale;

2) Madame Josiane LETSCH, employée privée, née à Luxembourg le 18 janvier 1968 (matricule 1968 01 18 186), épouse de Monsieur Fernand THILL, demeurant à L-8219 Mamer, 5, rue du Centre.

en qualité d'associés uniques de la société à responsabilité limitée "JOMO SARL" avec siège social à L-8219 Mamer, 5, rue du Centre,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 avril 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1066 du 25 mai 2009,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B sous le numéro 146.058;

Les comparants prénommés, représentant l'intégralité du capital social de la susdite société, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

- que ladite société a cessé toute activité commerciale;
- que les comparantes décident de la dissoudre avec effet immédiat;
- que la société a été liquidée aux droits de parties préalablement à la signature des présentes;
- que les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq années au domicile de la comparante sub 2.
- que les comparantes reprennent tous les engagements de la société à leur propre compte.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge des comparantes.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Monique GEIB, Josiane LETSCH, Pierre PROBST

Enregistré à Diekirch, Le 30 novembre 2012. Relation: DIE/2012/14379. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): pd. Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161783/38.

(120213591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Pronech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125A, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 97.267.

L'an deux mille douze.

Le vingt-sept novembre.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1.- la société anonyme PRONI INVEST S.A., avec siège social à L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 66.571,

représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Frank Bernard, employé privé, demeurant à L4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch et

- Monsieur Claude BAER, employé privé, demeurant à L4330 Esch/Alzette, 6, avenue des Terres Rouges.

2.- la société anonyme Schneiders FINANCE S.A., avec siège social à L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Diekirch, sous le numéro B 96.308,

représentée par son gérant unique:

Monsieur Pierre Schneiders, garagiste, demeurant à L6450 Echternach, 17, route de Luxembourg.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée PRONECH S.à r.l., avec siège social à L-6450 Echternach, 17, rue de Luxembourg

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Diekirch sous le numéro B numéro 97.267

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 04 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1365 du 23 décembre 2003,

dont le capital de vingt-cinq mille euros (€ 25.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent cinquante euros (€ 250,-) chacune est réparti comme suit:

1.- la société anonyme PRONI INVEST S.A., prénommée, soixante-quinze parts sociales . . . . . 75

2.- la société anonyme SCHNEIDERS FINANCE S.A., prénommée, vingt-cinq parts sociales . . . . . 25

Total: cent parts sociales . . . . . 100

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Le siège social est transféré de son adresse actuelle à L-4440 Soleuvre, 125A, rue d'Esch, de sorte que le premier alinéa de l'article 4 des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 4. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le siège social est établi à Soleuvre.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bernard, Baer, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16043. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012161936/41.

(120213728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.